

Déclaration commune de la commissaire européenne à la politique régionale, Corina Crețu, le président du CCRE, Stefano Bonaccini, et le président de la Commission permanente pour l'égalité du CCRE, Ibon Uribe

Femmes Forward : L'émancipation des femmes et leur participation active

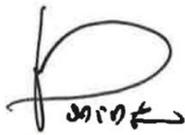
Aujourd'hui, le **8 mars 2017**, la **Journée internationale des femmes**, nous exprimons conjointement notre position partagée et déclarons notre engagement afin de renforcer notre coopération sur l'émancipation des femmes et leur participation active dans la vie publique.

1. L'égalité des femmes et des hommes est un **droit fondamental**. Cette **valeur européenne essentielle** est inscrite dans la structure politique et légale de l'Union européenne.
2. L'égalité des femmes et des hommes dans la vie politique en termes de **représentation et d'influence**, à tous les niveaux, est une condition nécessaire pour l'épanouissement de la démocratie et de notre société.
3. La participation des femmes dans le marché du travail est essentielle pour leur bien-être et leurs contributions à l'économie stimulent la prospérité, la compétitivité et la croissance.
4. En 2017, **les inégalités persistent** dans la représentation des femmes au niveau des élu.e.s locaux.ales et régionaux.ales. Dans l'Union européenne, 32% des membres d'assemblées régionales, 36% des membres de conseils municipaux et seulement 15% des maires sont des femmes. Au niveau mondial, il existe une lacune de données subdivisées par sexe sur les représentant.e.s élu.e.s locaux.ales et régionaux.ales. ONU Femmes travaille en collaboration avec Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) pour adresser ce problème.
5. Ces données soulignent l'importance d'agir en faveur de **l'émancipation politique et économique des femmes** et leur **participation active**.
6. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies place **l'émancipation des femmes au cœur de la réalisation des objectifs de développement durable** (ODD) et particulièrement l'ODD 5, dédié à l'égalité femmes-hommes. Les ODD sont universels et contraignants ; les gouvernements du monde entier doivent garantir que ces objectifs soient atteints.
7. Le prix **RegioStars 2017** de la Commission européenne inclut pour la première fois l'émancipation des femmes et leur participation active dans les 5 catégories de prix. Cette catégorie mettra en valeur des exemples de l'utilisation des Fonds structurels et d'investissement européens dans les villes et régions afin d'atteindre ces buts.
8. Le CCRE a une longue tradition de promouvoir l'égalité femmes-hommes au niveau local et régional, surtout à travers la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et son Observatoire. Cette promotion se fait aussi par le biais d'actions telles que l'introduction de quotas dans ses organes statutaires : le Comité directeur du CCRE est composé de 46% de femmes et 54% d'hommes.

La commissaire européenne à la politique régionale, Corina Crețu, le président du CCRE, Stefano Bonaccini, et le président de la Commission permanente pour l'égalité du CCRE, Ibon Uribe, expriment conjointement leur engagement à :

- Prendre des mesures en faveur de l'émancipation des femmes et à soutenir leur participation active au sein des gouvernements locaux et régionaux ;

- Développer l'échange d'expérience et de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel à propos de l'émancipation des femmes, tout particulièrement avec l'application des Fonds structurels et d'investissement européens ;
- Soutenir et développer davantage des réseaux de municipalités **égalitaires, diverses et inclusives** en Europe et dans d'autres régions, notamment dans des pays en développement ;
- Accroître la sensibilisation, stimuler les initiatives et mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux dans le but **d'accélérer le progrès** vers l'émancipation des femmes ;
- Travailler en collaboration avec Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et ONU Femmes pour garantir la bonne et rigoureuse mise en œuvre des ODD et en particulier, obtenir la participation égale des femmes et des hommes dans la prise de décision d'ici 2030.



Ibon Uribe

Président de la Commission
permanente sur l'égalité du CCRE
Maire de Galdakao



Corina Crețu

Commissaire européenne à la
politique régionale



Stefano Bonaccini

Président du CCRE
Président de la région Emilie-Romagne